

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE JARZE VILLAGES DU 14 février 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze du mois de février à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elisabeth MARQUET.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs BEAUDOIN J.P, JOUSSAUME, BERARDI, PRAIZELIN, GOURDON, COURCELLE, CHAPON, CULLERIER, EDIN, GERFAULT, LUCIEN.

Absents excusés : Mme Sylvie HEUVELINE donne pouvoir à Mr Cédric JOUSSAUME
Mme Audrey ORIEUX donne pouvoir à Mme Alexandra Praizelin
Mme Anita MAUXION donne pouvoir à Mr Michel COURCELLE
Mme BELLARD Anne-Laure donne pouvoir à Mr Dominique CHAPON
Mr Michel GUILLEUX donne pouvoir à Mr Dominique GERFAULT
Mme Nathalie LEGRAND
Mme Jennifer JOBERT donne pouvoir à Mme Vanessa CULLERIER
Mr Thierry LE MARREC donne pouvoir à Mr Marc BERARDI
Mme Nadine LINARD
Mme LOISON Katy donne pouvoir à Mr Jean-Pierre BEAUDOIN

Absents : Mr CONGNARD André
Mme DESPLATS Raphaëlle
Mme LENOGUE Patricia
Mr TUFFIER Jérôme
Mme BEAUDOIN Pauline

Convocation : 09/02/2022
Affichage : 16/02/2022

Secrétaire de séance : BEAUDOIN Jean-Pierre

Observations sur le dernier compte-rendu : Néant

1 - FINANCES

1-1 Vote des comptes de gestion et administratif 2021

Monsieur CHAPON Dominique, conseiller délégué aux Finances, présente les comptes de gestion et administratif 2021 du budget communal :

➤ **FONCTIONNEMENT**

RECETTES		2020	2021
013 – ATTENUATION DES CHARGES		1 223.39 €	411.45 €
70 - PRODUIT DES SERVICES		143 238.01 €	193 465.15 €
73 - IMPOTS ET TAXES		1 174 907.73 €	1 229 150.82 €
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		781 380.02 €	776 934.68 €
75 - AUTRES PRODUITS		34 232.43 €	51 871.72 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		125 332.92 €	19 294.06 €
042 - RECETTES D'ORDRE		9 913.43 €	0.00 €
TOTAL		2 270 227.93 €	2 271 127.88 €
DEPENSES		2020	2021
011 - CHARGES GENERALES		501 422.23 €	550 052.98 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL		909 856.87 €	988 449.98 €
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS		20.00 €	0.00 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION		273 871.57 €	287 656.56 €
66 - CHARGES FINANCIERES		9 718.64 €	7 246.67 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		500.00 €	660.00 €
042 - OPERATIONS ORDRE		146 952.43 €	49 748.68 €
TOTAL		1 842 341.74 €	1 883 814.87 €
DISPONIBLE POUR INVESTISSEMENTS	RESULTAT DE L'ANNEE	427 886.19 €	387 313.01 €
	REPORT (excédent)	95 424.78 €	523 310.97 €
	RESULTAT CUMULE	523 310.97 €	910 623.98 €

DISPONIBLE POUR INVESTISSEMENTS 2022

910 623.98 €

➤ **INVESTISSEMENT**

RECETTES		2020	2021
13 - SUBVENTIONS-EMPRUNT		150 296.23 €	69 252.93 €
10 - DOTATIONS (FCTVA-TA-EXCEDENT)		533 485.54 €	102 535.87 €
040 - RECETTES D'ORDRE		146 952.43 €	49 748.68 €
TOTAL		830 734.20 €	221 537.48 €
DEPENSES		2020	2021
21 - DEPENSES D'EQUIPEMENT		369 519.57 €	658 565.94 €
16 - EMPRUNTS		117 704.07 €	118 892.70 €
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS		72 000.00 €	87 000.00 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS		0.00 €	6 145.00 €
040 - DEPENSES D'ORDRE		9 913.43 €	0.00 €
TOTAL		569 137.07 €	870 603.64 €
SOLDE EXECUTION A REPORTER	RESULTAT DE L'ANNEE	261 597.13 €	-649 066.16 €
	REPORT (déficit ou excédent)	-178 425.76 €	83 171.37 €
	RESULTAT DE CLOTURE	83 171.37 €	-565 894.79 €
	RESTES A REALISER AU 31/12 DEPENSES	-45 000.00 €	-137 498.71 €
	RESTES A REALISER AU 31/12 RECETTES	0.00 €	0.00 €
	RESULTAT CUMULE	38 171.37 €	-703 393.50 €

SOLDE EXECUTION A REPORTER SUR 2022

-703 393.50 €

Madame le Maire se retire pour le vote.

Décision du Conseil Municipal : A l'unanimité, le Conseil Municipal vote les comptes de Gestion et Administratif 2021.

1-2 Affectation des résultats

Résultat de fonctionnement	
A. <u>Résultat de l'exercice</u>	387 313.01
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	523 310.97
C Résultat à affecter	910 623.98
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement R001</u>	-565 894.79
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	-137 498.71
Besoin de financement F. = D. + E.	703 393.50
AFFECTATION =C.	
	910 623.98
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	703 393.50
2) Report en fonctionnement R 002	207 230.48

Décision du Conseil Municipal : A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette affectation des résultats.

2 – TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MAIRIE ET D'EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE

Madame le Maire présente les missions et répartitions des honoraires de l'architecte DESarchitecture et de ses cotraitants dans le cadre des travaux de réhabilitation de la mairie de Jarzé et d'extension du restaurant scolaire et propose de les valider.

ELEMENTS DE MISSION	Total sur honoraires %	Coût global € HT	Répartition par cotraitant							
			Architecte		ARCANE		E. DELEPINE		BET Fluides	
			Tx	montant	Tx	montant	Tx	montant	Tx	montant
AVP (APS-APD)	23,00%	18 381,60 €	1,346%	11 954,40 €	0,125%	1 200,00 €	0,149%	1 320,00 €	0,440%	3 907,20 €
PRO / DCE	28,00%	22 377,60 €	1,641%	14 568,80 €	0,519%	5 500,00 €			0,260%	2 308,80 €
ACT	5,00%	3 996,00 €	0,049%	435,60 €	0,321%	2 850,00 €			0,080%	710,40 €
VISA	5,00%	3 996,00 €	0,450%	3 996,00 €						
DET	35,00%	27 972,00 €	3,150%	27 972,00 €						
AOR / DOE	4,00%	3 196,80 €	0,360%	3 196,80 €						
TOTAL HT mission	100,00%	79 920,00 €	6,986%	62 123,60 €	1,075%	9 650,00 €	0,149%	1 320,00 €	0,780%	6 926,40 €

TOTAL GENERAL HT	TOTAL GENERAL HT	79 920,00 €
TOTAL GENERAL TTC	TOTAL GENERAL TTC	95 904,00 €

Décision du Conseil Municipal : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

3 – CONVENTION D'ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA MISE EN PLACE D'UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL

Madame le Maire, expose au Conseil Municipal que toutes les communes de la Région des Pays de la Loire ont la possibilité de doter leur école publique d'un accès à l'Espace Numérique de Travail e-primo (ENT).

Ce projet, porté par le Rectorat de Nantes depuis 2013, s'est aujourd'hui fortement étendu. Accessible à tous les acteurs de la communauté éducative de l'école (élèves, parents et enseignants), l'ENT e-primo agrège un certain nombre de services et de fonctionnalités qui facilitent la mise en œuvre de parcours d'apprentissage personnalisés, l'acquisition par les élèves des compétences numériques inscrites dans les programmes et la communication école-famille.

En période de crise sanitaire, l'ENT e-primo constitue également un vecteur privilégié pour assurer une continuité pédagogique.

Par un courrier du 18 octobre 2021, Monsieur le Recteur de l'Académie de Nantes a invité les communes à rejoindre ce projet e-primo et propose d'adhérer à un groupement de commandes permettant de bénéficier d'un tarif préférentiel dans le cadre du prochain marché 2022-2026.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer la convention d'adhésion au groupement de commandes pour la mise en place d'un ENT.

Décision du Conseil Municipal : Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention d'adhésion au groupement de commandes.

4 – AMENAGEMENT PAYSAGER DU PARKING DE L'ECOLE DU GRAND NOYER

Monsieur François EDIN, responsable de la voirie, présente les devis concernant l'aménagement paysager du parking de l'école du Grand Noyer.

Entreprise	Proposition HT	Proposition TTC
ABELIA PAYSAGES	8602.00 €	10 332.40 €
ANJOU PAYSAGE	9824.07 €	11 598.84 €

Décision du Conseil Municipal : La proposition de la société Anjou Paysage est retenue à l'unanimité.

5 – AFFAIRES DIVERSES

- Devis pour l'acquisition d'une citerne souple de stockage d'eau de 50 m3 pour l'atelier municipal

Entreprise	Dimension	Prix HT	Prix TTC
CITERNEO	5.92 x 8.53 x 1.45	1 914.83 €	2 297.80 €
IMH DISTRIBUTION	5.92 x 8.80 x 1.50	3 267.31 €	3 920.77 €

Décision du Conseil Municipal : La proposition de la société CITERNEO est retenue à l'unanimité.

➤ Journée citoyenne

Mr David LUCIEN présente le planning de la journée citoyenne du 21 mai 2022 :

Planning journée citoyenne du 21/05/2022	
Début février	Début communication avec affiches et flyers propositions de chantiers dans boîtes aux lettres
6 mars	Fin du sondage. Compilation des propositions reçues
10 mars	Réunion COPIL pour choix des chantiers et élaboration des fiches projet.
14 mars	Conseil municipal : délibération date + chantiers prévus
Deuxième quinzaine de mars	Distribution des bulletins d'inscription aux chantiers par les élus
29 avril	Fin des inscriptions
3 mai	Réunion COPIL pour organisation des chantiers en fonction des inscrits
20 mai après-midi	Préparation du matériel sur sites, le cas échéant
21 mai 8h30	Rendez-vous sur sites
21 mai 14h30	Rangement

6 – INFORMATIONS DIVERSES

➤ Fermeture de classe en septembre : par courrier en date du 3 février 2022, l'Inspecteur de l'Académie a informé de sa décision de supprimer un poste à l'école du Grand Noyer à la rentrée prochaine, au vu de l'évolution des effectifs prévus.

➤ Dates à retenir :

- mardi 15 février à 17h00, salle Louis Touchet : commission Economie et Tourisme
- lundi 21 février à 18h30, salle Louis Touchet : commission associations sportives et culturelles
- mardi 22 février matin, lotissement de la Prée : démonstration désherbage vapeur
- lundi 28 février à 18h30, salle Louis Touchet : commission Finances
- mardi 22 mars à 17h, atelier communal : pot de retraite de Mr Jean-Louis Saurat

Prochaine réunion du Conseil Municipal le 14 mars 2022 à 20h30